

1. Lac de baignade

Surveillé du 01 juin au 01 septembre 2019 de 10h00 à 19h00
Pêche interdite sur ce lac. Rampe d'accès handicapés. WC, douches.

Signalisation :

Absence de flamme : baignade à ses risques et périls (même pendant les heures de surveillance)

Flamme verte : baignade surveillé et absence de danger particulier;

Flamme orange : baignade dangereuse mais surveillée;

Flamme rouge : interdiction de se baigner

Boulodrome, terrain de volley-ball, tables de ping-pong, jeux couverts pour enfants (sévenol avec rondins, 2 tours, muret d'escalade, balançoire, toboggan, pont filet)

Location de bateaux à pédales, de stand up paddle, de canoë kayak

Tél : 06 60 56 99 77

Aquagame (structures gonflables sur l'eau). Tél : 06 32 33 39 69

Sentier botanique balisé en bleu et étiqueté autour du lac de baignade (fascicule à demander à l'Office de Tourisme).

Digue aménagée pour la promenade entre le lac de baignade et la rivière la Durance

Snack, bar, restaurant « Les Pieds dans l'Eau » de mai à septembre.

Tél : 0640447252



Feu d'artifice le 13 juillet 2019

© Pascal DUVET

2. Lac de pêche

Tables de pique nique, pontons de pêche. Hôtel à insectes.

Ombagé et ensoleillé.

Cartes de pêche en vente à la Jardinerie Claude :

25 avenue Abdon Martin, 04700 Oraison. Tél : 04 92 79 89 30.

Association de pêche « La Gaule Oraisonnaise » :

Monsieur Roman François. Tél : 06 83 05 80 76

Fédération de pêche des Alpes de Haute Provence :

<http://ahp.federationpeche.fr> Tél : 04 92 32 25 40

3. Lac de réserve

Pêche, parcours de santé.



Réalisation et Impression :
Office de Tourisme Communautaire DLVA
Bureau d'Information Touristique
9, Allées Arthur Gouin 04700 Oraison
Tél : 04 92 78 60 80
<http://www.tourisme-manosque.fr>



Liste éditée sous réserve de modification ou d'annulation
© Photos : Pascal Duvet et Bureau d'Information Touristique
Dernière mise à jour : 14 juin 2019



Les lacs des Buissonnades à Oraison dans les Alpes-de-Haute-Provence



Dans un cadre de nature préservée, les (trois) lacs des Buissonnades vous offrent une diversité végétale et un lieu de promenade idéal. Vous découvrirez, en toutes saisons, une faune et flore particulières liées à l'eau.

Accès : 5 kilomètres à partir du centre ville d'Oraison, prendre la direction Valensole, suivre la départementale 4, tourner à droite avant le pont de l'Asse (300 mètres avant).
Points GPS : 43.886480/5.889015

Accès et parkings gratuits. Camping sauvage interdit.

Camping cars tolérés pour 24 heures.

Présence des animaux domestiques interdite.

Stationnements autorisés sur les parkings aménagés.

Dans les autres espaces, la circulation des véhicules motorisés est interdite.